



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

ID : 070-247000755-20260302-D2026\_008-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 2 mars 2026

## Ficat - Aides aux communes de Raddon-et-Chapendu, La Corbière, Luxeuil-les-Bains

### DÉLIBÉRATION

N° 2026-008

En exercice : 38  
Titulaires présents : 27  
Suppléant : 1  
Pouvoirs : 4  
Excusé : 1  
Absents : 10  
Nombre de votants : 32

Le 2 mars de l'année deux mille vingt-six à 19H00 à Luxeuil-Les-Bains, salle du conseil municipal, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué le 24 février dernier s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.

Le Conseil Communautaire nomme Christian CHAMAGNE secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	P		Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Maryline MANTION	A	
Jérôme BERNARD	POUV	Véronique DEVOILLE	Isabelle FORMET	P		Gabriel MIGNOT	P	
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	P		Nicolas NURDIN	P	
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	POUV	Frédéric BURGHARD	Philippe GÉRARD	E		Sébastien RICHARDOT	P	
Christian CHAMAGNE	P		Bernard GIRE	P		Catherine SALFRANC	P	
Roland CHAMAGNE	A		Arnaud GRANDJEAN	A		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	SUPP	Guy MAUFFREY	Stéphane KROEMER	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	A	
André DIRAND	P		Christophe LEJEUNE	A		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	POUV	Didier LARROQUE	Béatrice LEPAGNEY	P				

\*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par

### Exposé

Dans sa séance du 9 juin 2023, le conseil communautaire a adopté son règlement d'intervention pour soutenir ses communes membres dans la réalisation de leurs projets. Une enveloppe de 195 000 € a donc été affectée au Fonds intercommunal de cohésion et d'attractivité du territoire (FICAT), représentant une somme allouée par commune de 13 000 €.

Le FICAT est destiné à soutenir les investissements des communes qui concourent au renforcement de la cohésion et de l'attractivité du territoire intercommunal dans les domaines suivants :

- Enfance et petite enfance ;
- Développement des usages numériques ;
- Sécurité des habitants : sécurité routière, accessibilité des personnes à mobilité réduite ;
- Cadre de vie des habitants : aménagement des espaces verts et aménagement urbain.
- Transition écologique et sobriété énergétique ;
- Services publics de proximité.

Trois dossiers ont été adressés à la communauté de communes sollicitant le FICAT présenté en annexe :

- La commune de RADDON sollicite le FICAT à hauteur de 11 250 € pour deux projets, à savoir :
  - 1<sup>er</sup> projet : Aménagement intérieurs d'une maison de santé,
  - 2<sup>ème</sup> projet : Rénovation préau et création d'une MAM.
- La commune de LA CORBIERE sollicite le FICAT à hauteur 4161,10 € à savoir le solde de la subvention pour l'installation de deux feux de récompense, la commune ayant déjà bénéficié du FICAT pour deux autres projets.
- La commune de LUXEUIL LES BAINS sollicite le FICAT à hauteur de 13 000 €, soit la totalité de la subvention pour la 1<sup>ère</sup> tranche des vestiaires du Palais des Sports (niveau R + 1) et la création d'un sanitaire PMR

Ces projets, présentés en annexes, remplissent les conditions d'éligibilité inscrites au règlement d'intervention.

### Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Octroie à la commune de RADDON une aide financière de 11 250 € au titre du FICAT pour la réalisation des deux projets proposés ;
- Octroie à la commune de LA CORBIERE une aide financière de 4161.10 € au titre du FICAT pour l'installation de deux feux de récompenses dans la commune ;
- Octroie à la commune de LUXEUIL LES BAINS une aide financière de 13 000 € au titre du FICAT pour la 1<sup>ère</sup> tranche des vestiaires du Palais des Sport (niveau R + 1) et la création d'un sanitaire PMR ;
- Autorise le Président à signer la convention de financement à intervenir pour ce projet.

Ainsi délibéré et signé

Pour copie conforme

**Le Président**

**Jacques DESHAYES**

## ANNEXE 1

FICAT <i>Fonds Intercommunal pour la cohésion et l'Attractivité Territoriale</i>	Commune / RADDON ET CHAPENDU
---	------------------------------

Nature des projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>1<sup>er</sup> projet</u> : Poursuite de l'aménagement de la maison de santé pluridisciplinaire communale</li> <li>- <u>2<sup>ème</sup> projet</u> : Rénovation Préau et création d'une MAM à l'emplacement des anciens locaux paroissiaux</li> </ul>
Réception de la demande	12 janvier 2026
Date délibération Conseil Municipal	10 décembre 2025
Crédits disponibles	13 000 €
Descriptif des projets	<p>Il s'agit d'une part de la poursuite de l'aménagement de la maison de santé pluridisciplinaire et d'autre part les premières ébauches entreprises dans le projet de réhabilitation de la salle polyvalente dite du Préau et du projet aujourd'hui réorienté sur une Maison d'Assistantes Maternelles.</p> <p>Autre demande : non</p> <p>Montant des devis HT présentés :</p> <p>Aménagement de la maison de santé : 17 758.44 € HT Rénovation Préau et création d'une MAM : 4 698, 00 € HT</p> <p><u>Plan de Financement :</u></p> <p>Demande d'aide à la CCPLx (taux maximum) soit 50% du reste à charge :</p> <p>1<sup>er</sup> projet : 8 879,22 € 2<sup>ème</sup> projet : 2 349 €</p>

Crédits disponibles	Montant de l'aide accordée	Crédits restants
13 000 €	11 200 €	1 800 €

## ANNEXE 2

FICAT <i>Fonds Intercommunal pour la cohésion et l'Attractivité          Territoriale</i>	Commune LA CORBIERE
--	---------------------

Nature du projet	Installation de deux feux de récompenses pour la sécurisation De la traversée du village
Réception de la demande	03 Mars 2025
Date délibération Conseil Municipal	17 Février 2025
Crédits disponibles	4161.10 €
Descriptif du projet	<p>Installation de deux feux de récompenses pour la sécurisation de la traversée du village.</p> <p>Autre demande : non</p> <p>Montant du devis HT présenté : 8 663. 28 HT</p> <p><u>Plan de Financement :</u></p> <p>Amende de Police : 2 772. 25 €          Fonds Intercommunal en faveur des communes : 4 161.10 €          Reste à charge pour la commune : 1 729. 93 H.T</p>

Crédits disponibles	Montant de l'aide accordée	Crédits restants
4161.10 €	4161.10 €	0

## ANNEXE 3

FICAT <i>Fonds Intercommunal pour la cohésion et l'Attractivité          Territoriale</i>	Commune / LUXEUIL LES BAINS
--	-----------------------------

Nature du projet	1 <sup>ère</sup> tranche travaux vestiaires du Palais des Sports (niveau R + 1) et création d'un sanitaire PMR
Réception de la demande	18 février 2026
Date délibération Conseil Municipal	13 janvier 2026
Crédits disponibles	13 000 €
Descriptif du projet	<p>1<sup>ère</sup> tranche des travaux des vestiaires du Palais des Sports (niveau R+1) et création d'un sanitaire PMR</p> <p>Autre demande : non</p> <p>Montant des devis : 158 015.00 € HT</p> <p><u>Plan de financement :</u></p> <p>DETR demandée : 63 206.00 € HT          Conseil Départemental : 36 000.00 € HT          Fonds Propres : 45 809 .00 €          Demande d'aide à la CCPLx : 13 000.00 €</p>

Crédits disponibles	Montant de l'aide accordée	Crédits restants
13 000 €	13 000 €	0